



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#Canicule #VillesVertes #Végétalisation #EspacesVerts

Canicule : lutter contre la chaleur grâce à la végétalisation des villes

À Paris, le 24 juin 2019 – La canicule qui est annoncée sur la France cette semaine va être beaucoup plus difficile à vivre en centre-ville, où les températures sont généralement 4 à 10°C plus élevées qu'en périphérie. Pour lutter contre le phénomène de concentration de la chaleur (dit « îlots de chaleur ») et favoriser l'abaissement des températures tant diurnes que nocturnes, [l'Union Nationale des Entreprises du Paysage](#) (Unep) rappelle que des moyens simples, pérennes et efficaces peuvent et doivent être mis en place par les villes. A quelques mois des élections municipales, la prise en compte de l'accélération chronique du réchauffement de la ville doit être un enjeu prioritaire pour préserver la santé et la qualité de vie des citoyens.

Face aux îlots de chaleur en ville, le végétal demeure une solution efficace et durable

En cette période de fortes chaleurs, les arbres sont essentiels aux villes car ils apportent de l'ombre et de la fraîcheur aux habitants, tout en absorbant une grande quantité d'énergie solaire. Ils assurent en effet une régulation naturelle des températures. Ils purifient l'air, l'eau et les sols, et assurent une évacuation et un filtrage naturels des eaux pluviales.

Face à l'urbanisation grandissante, un microclimat surplombe les grandes agglomérations. Ce phénomène, appelé îlot de chaleur urbain, se traduit par des hausses de température en ville, particulièrement la nuit. Cette hausse des températures engendre donc une baisse du bien-être des habitants qui compensent, lorsqu'elles le peuvent, en surconsommant de l'énergie pour la climatisation. Ces températures élevées peuvent également avoir un impact sur la santé des habitants (hausse de la pollution, déshydratation, fatigue voire surmortalité...).

Dans la lutte contre les îlots de chaleur urbains, la végétalisation joue un rôle clé. En choisissant de planter régulièrement, de végétaliser et de « renaturer » des espaces publics, des murs ou des toitures, les villes peuvent contribuer à atténuer l'effet de piégeage du rayonnement solaire dans les matériaux urbains et des rejets anthropiques de chaleur causés par l'activité humaine (trafic routier, utilisation de solvants, climatisation...).

En outre, la minéralisation artificielle des villes retient la chaleur en journée pour la restituer la nuit. Cela se traduit par des pics de chaleur en comparaison aux campagnes environnantes : l'effet des îlots de chaleur urbains accroît les températures de 2,5°C en moyenne. Les étendues d'eau participent également à la régulation thermique des villes. A titre d'exemple, la Seine rafraîchit jusqu'à 30 mètres au-delà de ses rives ; mais son impact est souvent annihilé par la bétonisation des berges.

En atténuant l'effet de ces îlots de chaleur urbains, les espaces verts permettent de limiter les besoins en climatisation pour les bâtiments collectifs proches (mairies, écoles, bibliothèques...). Une étude réalisée dans la ville de Montréal au Québec a ainsi révélé que la végétalisation des toitures permettait de diviser pratiquement par deux la consommation d'énergie (de 38 % pour les toitures non irriguées et de 47 % pour celles irriguées).

Pour échanger avec Catherine Muller, Présidente et porte-parole de l'Unep, au sujet des bienfaits environnementaux des espaces verts, cliquez [ici](#).



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

chaque
jardin
compte

À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage
www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 100 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE).



CONTACTS PRESSE :

Hopscotch

Anna Kaiava :01 41 34 21 05 / akaiava@hopscotch.fr
Sarah Mittelette: 01 58 65 00 61 - smittlette@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Ariane Selinger
01 42 33 90 92
aseligner@unep-fr.org